



COMMUNE DE ROURE
Hôtel de ville
1 Place André Ségur
06420 ROURE

Tél : 04.93.02.00.70
mairie.roure@wanadoo.fr

Roure, le 17 juillet 2023

OBJET : Convocation à la réunion du Conseil Municipal

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à notre prochaine réunion du Conseil Municipal,

Vendredi 21 juillet 2023

à 19h15

À la mairie de Roure.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Désignation secrétaire de séance.
 - ✓ Adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 8 juillet 2023.
- 1/ Délibération – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le CCAS.
 - 2/ Délibération – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget communal.
 - 3/ Délibération – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour la Régie Hôtelière.
 - 4/ Délibération – Indemnités du Maire et des adjoints.
 - 5/ Délibération – Indemnités de remplacement pour le « Maire empêché ».
 - 6/ Délibération – Elections des délégués de la Commune au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes.
 - 7/ Délibération – Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).
 - 8/ Délibération – Désignation des membres du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale).
 - 9/ Délibération – Elections des délégués de la Commune à l'Association des Communes Forestières.
 - 10/ Délibération – Elections des délégués de la Commune au SIVU du col de la Bonnette.
 - 11/ Délibération – Election des délégués au Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes-Maritimes (SICTIAM).
 - 12/ Délibération – Désignations des membres des diverses commissions du Conseil Municipal.
 - 13/ Délibération – bail emphytéotique – Arboretum.
 - 14/ Délibération – Délégations au maire.
 - 15/ Délibération – DM sur les opérations d'ordre sur le BP 2023 communal.
 - 16/Communication du Maire.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Yanne SOUCHET

